

Britannique. Et cela se fait en dépit de conditions défavorables que certains ne manquent pas de signaler. Les Canadiens ne sauraient être concurrentiels, soutient-on, en raison de la rigueur du climat, de la distance des marchés, du fort taux de syndicalisation, des salaires élevés et des avantages sociaux qui n'ont pas leur pareil au monde dans le secteur forestier.

On a tant dit, monsieur le Président, que les salaires et les avantages sociaux élevés allaient souffrir de l'Accord de libre-échange. Pourtant, dans le secteur forestier, l'expérience nous prouve le contraire. Plus les échanges avec les États-Unis ont pris de l'importance, plus le secteur est devenu concurrentiel et plus les salaires et avantages sociaux ont été bonifiés, et non pas amoindris. De fait, je crois qu'on observe le même phénomène partout au Canada.

● (1440)

A mesure que nous avons abaissé nos droits de douane au cours des 50 dernières années, notre niveau de vie n'a pas diminué, il s'est accru. Les baisses de droits tarifaires ont stimulé les échanges commerciaux. Les salaires et les programmes sociaux en ont bénéficié. Pourquoi cette tendance ne persisterait-elle pas? Elle ne changera certainement pas. Le libre-échange ne viendra pas détruire nos programmes sociaux. Au contraire, il nous permettra de les améliorer.

Bien que l'industrie forestière cherche surtout à assurer son accès au marché américain et à protéger les emplois actuels, elle reconnaît que l'Accord de libre-échange offrira de nouveaux débouchés pour le traitement à valeur ajoutée. Il ne fait aucun doute qu'au fil des ans de nombreuses usines viendront s'établir et créer des emplois dans la région.

Il y aura toutefois plus de débouchés dans l'immédiat pour l'industrie secondaire. On pourra en effet fonder des entreprises en faisant appel à l'expérience et à la créativité des gens de la région. Bien que l'industrie forestière en Colombie-Britannique soit la première productrice de bois de construction, une grande partie du matériel et de la technologie provient de l'étranger, notamment de la Finlande, de la Suède, de l'Allemagne ainsi que des États de Washington, de l'Oregon et de la Californie. Il faut que cela change. Nous avons les gens, l'expérience, les connaissances et les idées.

Beaucoup de petites entreprises du district de Cariboo ont lutté pour survivre. Elles n'emploient peut-être que 10, 20 ou 50 employés, mais elles sont très importantes pour nous, car elles représentent nos perspectives de croissance et notre avenir. Ce sont des Canadiens ordinaires du district de Cariboo qui n'ont pas peur de la concurrence. Ils ont confiance en leurs compétences et envisagent l'avenir avec optimisme.

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Brigden Manufacturing, par exemple, a conçu une pince et arche de manutention unique qui permet d'utiliser le tracteur à chenilles de plusieurs façons. Cette petite entreprise n'en est qu'à ses débuts, mais elle promet.

La société *Bradeco Fab and Welding* a mis au point un taillant amélioré pour l'abattage automatique des arbres. Il est plus léger et moins complexe et il nécessite moins d'entretien que le taillant traditionnel. Cette entreprise existe depuis six mois et emploie maintenant huit personnes. Elle a récemment obtenu trois nouveaux contrats aux États-Unis, notamment en Oregon, et ses perspectives de percée sur ce marché sont des plus brillantes.

Exco Manufacturing est une petite entreprise qui a connu une forte expansion depuis trois ans. Elle a commencé à produire des systèmes automatiques de manutention des billes de bois pour les scieries. Elle compte actuellement 65 employés et elle prévoit tripler ce nombre d'ici quatre ans.

Ces entreprises ont toutes commencé en fournissant des marchés locaux. Invariablement, elles ont constaté qu'il y avait un immense marché à exploiter au sud. C'est le marché américain qui stimulera leur croissance. Nous avons besoin de toutes ces entreprises. En fait, nous devrions en avoir beaucoup plus. Le Canada pourrait très bien s'imposer sur la scène mondiale dans la mise au point de techniques et de matériel pour l'industrie forestière. Nous, les députés, devons encourager le secteur industriel à saisir l'occasion qui se présente d'atteindre cet objectif.

L'Accord de libre-échange crée d'autres possibilités pour ma circonscription. Par exemple, il pourrait y avoir de nouvelles industries du secteur secondaire faisant de l'assemblage ou de la fabrication pour le marché américain. Les investisseurs pourraient être canadiens, mais il se pourrait que l'on attire des investisseurs de la région du Pacifique et de l'Europe. Il est étrange de constater que ces investisseurs d'outre-mer sont plus enclins que bien des Canadiens à reconnaître les avantages de l'Accord de libre-échange. Mais peu importe d'où viennent les investisseurs. Nous avons grand besoin d'emplois et nous espérons que beaucoup seront créés dans Cariboo.

Un sénateur respecté de la Colombie-Britannique, George Van Roggen, a présidé le comité qui a tenu des audiences pancanadiennes sur le libre-échange. Il a déclaré: «Si la Colombie-Britannique désire connaître la même prospérité que le centre du Canada, elle doit se doter des mêmes industries secondaires que le centre du Canada. Cela ne sera possible que sous un régime de libre-échange».

Au nom des gens de Colombie-Britannique, au nom des Canadiens de l'Ouest et de tous les Canadiens qui